

19 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
INSTITUT NATIONAL
DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE
COURBEVOIE

11 N° de publication :

3 104 859

(à n'utiliser que pour les
commandes de reproduction)

21 N° d'enregistrement national :

19 13650

51 Int Cl⁸ : H 03 H 17/00 (2019.12), H 04 B 3/10, G 06 F 17/16,
H 04 B 1/04

12

DEMANDE DE BREVET D'INVENTION

A1

22 Date de dépôt : 12.12.19.

30 Priorité :

43 Date de mise à la disposition du public de la
demande : 18.06.21 Bulletin 21/24.

56 Liste des documents cités dans le rapport de
recherche préliminaire : *Se reporter à la fin du
présent fascicule*

60 Références à d'autres documents nationaux
apparentés :

○ Demande(s) d'extension :

71 Demandeur(s) : THALES Société anonyme — FR.

72 Inventeur(s) : HODE Jean-Michel.

73 Titulaire(s) : THALES Société anonyme.

74 Mandataire(s) : MARKS & CLERK FRANCE.

54 PROCÉDE DE DECOUPLAGE DE SIGNAUX DANS DES SYSTEMES D'EMISSION/RECEPTION.

57 L'invention porte sur un procédé de découplage de signaux dans un équipement d'émission réception radiofréquence comprenant au moins une voie d'émission (210) et au moins une voie de réception (220), et sur un équipement implémentant le procédé. Le procédé comprend le calcul de coefficients (241) d'un filtre correcteur (232), avec :

- une étape d'émission d'un signal connu (231) sur une voie d'émission,
- une étape de réception d'un signal sur une voie de réception,
- une étape de calcul des coefficients du filtre correcteur à partir du signal connu et du signal reçu sur ladite voie de réception.

Le procédé comprend en outre une étape, réalisée lors de l'émission d'un signal utile sur la voie d'émission, de filtrage du signal émis sur la voie d'émission par ledit filtre correcteur (232) pour déterminer le signal émis reçu par effet de couplage sur la voie de réception, dit signal couplé équivalent.

Figure pour l'abrégié: Fig. 2a

FR 3 104 859 - A1



Description

Titre de l'invention : PROCÉDE DE DECOUPLAGE DE SIGNAUX DANS DES SYSTEMES D'EMISSION/RECEPTION

Domaine technique

[0001] L'invention se situe dans le domaine des télécommunications, des radars et de la guerre électronique et porte plus particulièrement sur un procédé de réduction des parasites générés par les effets de couplage pour des dispositifs réalisant l'émission et la réception de signaux Radio-Fréquence (RF), en particulier lorsque l'émission et la réception sont réalisées simultanément.

Technique antérieure

[0002] Les figures 1a et 1b décrivent les schémas de principe d'architectures d'équipements selon l'état de l'art destinés à émettre et recevoir des signaux RF, comprenant une antenne pour la figure 1a, et deux antennes pour la figure 1b.

[0003] Ces équipements comprennent un circuit 101 réalisant un traitement numérique spécifique quelconque. Ils comprennent également:

- une chaîne d'émission 121 configurée pour convertir le signal numérique à transmettre en signal analogique par le biais d'un convertisseur numérique vers analogique, ou CNA, et pour, si nécessaire, amplifier le signal RF à émettre et le transposer sur la fréquence porteuse d'émission,

- une chaîne de réception 122 configurée pour, si nécessaire, transposer le signal RF reçu sur une fréquence intermédiaire ou en bande de base, et pour le numériser par le biais d'un convertisseur analogique vers numérique, ou CAN.

[0004] En fonction de la manière dont est mis en œuvre l'équipement, les traitements de la chaîne d'émission peuvent être enrichis par une étape de modulation du signal à émettre et/ou par une ou plusieurs étapes d'interpolation du signal, en particulier lorsque le traitement est réalisé à une cadence inférieure à la fréquence d'échantillonnage du CNA. De même, les traitements de la chaîne de réception peuvent être enrichis par une étape de démodulation et/ou une ou plusieurs étapes de filtrage/décimation du signal reçu, en particulier lorsque le traitement est réalisé à une cadence inférieure à la fréquence d'échantillonnage du CAN.

[0005] Dans le cas de la figure 1a, l'équipement comprend une unique antenne 102 utilisée à la fois en émission et en réception. Dans le cas de la figure 1b, l'équipement comprend deux antennes distinctes : une antenne 111 utilisée pour l'émission du signal RF, et une antenne 112 utilisée pour la réception du signal RF.

[0006] La dynamique de tels systèmes est, par nature, plus faible que celle d'une chaîne de réception classique, où l'émission et la réception sont réalisés de manière découpée,

c'est-à-dire à dire par alternance. En effet, la chaîne de réception du système doit traiter simultanément les signaux reçus, en général de faible niveau, et le signal émis reçu sur l'antenne de réception 102 ou 112 par effet de couplage. Dans le cas de la figure 1a, le coefficient de couplage peut être caractérisé par le coefficient de réflexion S_{11} de l'antenne 102. Dans le cas de la figure 1b, le coefficient de couplage peut être caractérisé par le coefficient de transmission S_{21} du système antennaire 111/112. En désignant par R le coefficient de couplage, c'est-à-dire S_{11} ou S_{21} selon le cas, et par G le gain apporté par le traitement 101, alors la dynamique disponible pour la réception du signal est égale à la dynamique intrinsèque de la chaîne de réception réduite de $20 \log_{10}(G \times R)$.

[0007] Indépendamment du problème de réduction de la dynamique, qui n'est pas toujours rédhibitoire car son importance est à évaluer en fonction du besoin en dynamique de l'application visée, un problème important provient de la valeur élevée du niveau relatif de couplage qui peut conduire à un masquage partiel ou total du signal reçu, selon le gain de traitement. Ce masquage gêne, voire empêche, la bonne mesure du signal reçu, et peut conduire à une instabilité (oscillation) de l'ensemble bouclé.

[0008] Les solutions de l'état de l'art au problème de masquage de la réception par l'émission consistent habituellement à découper les instants d'émission et de réception, c'est-à-dire à définir des intervalles de temps spécifiquement réservés pour les émissions et des intervalles de temps spécifiquement réservés pour les réceptions. Ce fonctionnement permet de dégager des plages de temps durant lesquelles le signal reçu n'est plus masqué par le signal émis et réfléchi par l'antenne. Parallèlement, un commutateur peut être utilisé pour isoler la chaîne de réception durant les phases d'émission, et ainsi récupérer toute la dynamique de la chaîne. Cependant, en plus d'une diminution du débit des transmissions et de la nécessité d'évoluer dans un environnement où les différents équipements du réseau sont synchronisés, cette solution présente le défaut que la stationnarité du système n'est plus assurée : le spectre du signal émis présente des répliques périodiques, tandis que le spectre du signal reçu est replié. Ces défauts ont pour conséquence qu'une partie du signal émis est perdu tandis que le niveau de bruit du signal reçu augmente.

[0009] En outre, la suppression du couplage par le biais d'une découpe temporelle n'est effective que si la bande passante de la réponse de la chaîne, incluant le coefficient R de couplage, est suffisamment grande pour que les motifs associés à la découpe ne soient pas étalés. Ceci pousse à augmenter la fréquence de découpe et/ou à compenser la réponse C du couplage par un filtre compensateur approprié C^{-1} positionné dans la chaîne d'émission, non nécessairement réalisable en pratique, ce qui amène une contrainte forte sur la conception de l'ensemble du système antennaire et la gestion des transitions entre émission et réception.

[0010] Un objet de l'invention est donc de palier les défauts de l'art antérieur par un procédé, adaptatif ou non et totalement numérique, de suppression du couplage, applicable aux deux types de circuits décrits aux figures 1a et 1b. Le procédé décrit est applicable aux équipements réalisant simultanément émission et réception, mais également aux équipements découpant l'émission et la réception, de manière à supprimer les artefacts dus à l'étalement de la réponse C du couplage lors des transitions.

[0011] Pour ceci, l'invention ne cherche pas à modifier le signal émis, mais à reproduire la réponse du couplage antennaire afin de reconstituer un signal émis couplé équivalent, utilisé le cas échéant pour isoler le signal reçu du signal couplé.

Résumé de l'invention

[0012] A cet effet, la présente invention décrit un procédé de découplage de signaux dans un équipement d'émission réception radiofréquence comprenant au moins une voie d'émission et au moins une voie de réception, le procédé comprenant le calcul de coefficients d'un filtre correcteur, ledit calcul de coefficients comprenant :

- une étape d'émission d'un signal connu sur une voie d'émission,
- une étape de réception d'un signal sur une voie de réception,
- une étape de calcul des coefficients du filtre correcteur à partir du signal connu et du signal reçu sur ladite voie de réception.

[0013] Dans le procédé figure en outre une étape, réalisée lors de l'émission d'un signal utile sur la voie d'émission, de filtrage du signal émis sur la voie d'émission par ledit filtre correcteur pour déterminer le signal émis reçu par effet de couplage sur la voie de réception, dit signal couplé équivalent.

[0014] Dans un mode de réalisation, le procédé comprend une étape supplémentaire de calcul de la différence entre le signal reçu sur la voie de réception et le signal couplé équivalent.

[0015] Dans un mode de réalisation du procédé selon l'invention, l'étape de calcul des coefficients comprend la résolution d'un système d'équations formé à partir d'un vecteur de corrélation en puissance entre le signal connu et le signal reçu, et une matrice d'autocorrélation du signal connu.

[0016] Dans un mode de réalisation du procédé selon l'invention, l'étape de calcul de coefficients d'un filtre correcteur est réalisée itérativement et comprend l'intégration de résultats obtenus par résolution d'un système d'équations impliquant le signal connu et le signal reçu moins le signal couplé équivalent. Avantageusement, le système d'équations est alors formé à partir d'un vecteur de corrélation en puissance entre le signal connu et le signal reçu moins le signal couplé équivalent et d'une matrice d'autocorrélation du signal connu.

- [0017] Selon un mode de réalisation avantageux du procédé selon l'invention, le signal connu est un bruit blanc.
- [0018] Dans un mode de réalisation du procédé selon l'invention, les signaux utilisés pour le calcul des coefficients du filtre correcteur sont filtrés par un filtre de blanchiment.
- [0019] Dans un mode de réalisation du procédé selon l'invention, l'équipement d'émission comprend une pluralité de voies d'émission et/ou une pluralité de voies de réception. Les coefficients d'un filtre correcteur sont alors calculés pour chaque couple d'antenne d'émission et d'antenne de réception. Pour chaque voie de réception, un signal couplé équivalent correspondant à chaque voie d'émission est calculé.
- [0020] Dans un mode de réalisation du procédé selon l'invention, le signal connu et le signal utile sont transmis séparément. Avantageusement, des non-linéarités de la voie d'émission de l'équipement sont modélisées par un modèle de distorsion à L composantes, et pour lequel un filtre correcteur est calculé pour chaque composante du modèle de distorsion, le signal émis sur la voie d'émission étant traité indépendamment par chacune des L composantes du modèle de distorsion et filtré par le filtre correcteur respectif, les sorties de chacun des L filtres correcteurs étant sommées pour déterminer le signal couplé équivalent.
- [0021] Dans un autre mode de réalisation du procédé selon l'invention, le signal connu et le signal utile sont transmis simultanément.
- [0022] L'invention porte également sur un équipement d'émission réception d'un signal radiofréquence comprenant au moins une voie d'émission et au moins une voie de réception. L'équipement est configuré pour mettre en œuvre un procédé de découplage de signaux tel que décrit précédemment.

Brève description des dessins

- [0023] L'invention sera mieux comprise et d'autres caractéristiques, détails et avantages apparaîtront mieux à la lecture de la description qui suit, donnée à titre non limitatif, et grâce aux figures annexées qui suivent, données à titre d'exemple.
- [0024] [fig.1a] La figure 1a est un schéma de principe d'une architecture d'équipement d'émission/réception selon l'état de l'art à une antenne ;
- [0025] [fig.1b] La figure 1b est un schéma de principe d'une architecture d'équipement d'émission/réception selon l'état de l'art à deux antennes ;
- [0026] [fig.2a] La figure 2a représente schématiquement un mode de réalisation non-adaptatif d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention;
- [0027] [fig.2b] La figure 2b représente schématiquement un mode de réalisation adaptatif d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention;
- [0028] [fig.3] La figure 3 représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention, permettant de récupérer une estimée du

- signal reçu par couplage et le signal reçu affranchi des effets du couplage ;
- [0029] [fig.4] La figure 4 décrit schématiquement un mode de réalisation du calcul des coefficients du filtre de correction adaptable dans un mode de réalisation non-adaptatif du procédé selon l'invention ;
- [0030] [fig.5] La figure 5 décrit schématiquement un mode de réalisation du calcul des coefficients du filtre de correction adaptable dans un mode de réalisation adaptatif du procédé selon l'invention ;
- [0031] [fig.6] La figure 6 représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention dans lequel les signaux sont blanchis ;
- [0032] [fig.7a] La figure 7a représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention implémenté dans un équipement multi-antennaire ;
- [0033] [fig.7b] La figure 7b représente plus précisément les traitements réalisés sur une voie de réception dans le mode de réalisation de la figure 7a ;
- [0034] [fig.8a] La figure 8a représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention prenant en compte des non-linéarités de la chaîne d'émission ;
- [0035] [fig.8b] La figure 8b représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention prenant en compte des non-linéarités de la chaîne d'émission dans lequel les signaux sont blanchis.
- [0036] Des références identiques sont utilisées dans des figures différentes lorsque les éléments désignés sont identiques.

Description des modes de réalisation

- [0037] Les figures 2a et 2b représentent schématiquement des modes de réalisation respectivement non-adaptatif et adaptatif d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention.
- [0038] Le procédé s'applique dans un équipement d'émission/réception d'un signal radio-fréquence comprenant un dispositif de calcul numérique 201 réalisant des traitements sur les signaux à émettre et les signaux reçus. Sur la voie d'émission 210, les signaux à émettre, ou signaux utiles, sont convertis en signaux analogiques par un CNA 211 puis traités par une chaîne d'émission 212, réalisant en particulier l'amplification des signaux et leur transposition sur fréquence porteuse lorsque c'est nécessaire. La voie de réception 220 comprend une chaîne de réception 222 pour filtrer les signaux reçus et les transposer en bande de base ou fréquence intermédiaire lorsque c'est nécessaire, et un CAN 221 afin de les convertir en analogique avant leur transmission au dispositif de traitements 201. Le procédé selon l'invention s'applique de manière identique sur des symboles mis en forme ou non, c'est pourquoi la voie d'émission peut comprendre

des moyens 213 de modulation du signal numérique, la voie de réception comprenant alors des moyens 223 de démodulation du signal numérique. Afin d'adapter le rythme de traitement des échantillons aux fréquences de travail du CNA 211 et du CAN 221, la voie d'émission peut également comprendre des moyens 213 d'interpolation du signal à émettre, et la voie de réception des moyens 223 de décimation du signal reçu.

[0039] L'équipement comprend également un système antenne 230, composé d'une antenne servant à l'émission et à la réception des signaux RF, ou de deux antennes dédiées l'une à l'émission et l'autre à la réception.

[0040] Cependant, le procédé de découplage décrit n'est pas exclusivement réservé aux chaînes d'émission/réception non découplées. Il peut également être appliqué aux équipements pour lesquels l'émission et la réception sont découplées de manière à :

- récupérer proprement le signal dans les demi-périodes dédiées à la mesure de la réception, le procédé proposé permettant en particulier de supprimer les effets de couplage du signal émis étalé dans les intervalles de temps réservés à la réception par le couplage,
- éliminer, de façon symétrique, le signal reçu hors couplage dans les intervalles de temps réservés à l'émission lorsque la mesure du signal reçu par effet de couplage est souhaitée.

[0041] Le principe de l'invention consiste à transmettre en plus du signal utile un signal connu 231, ou signal de test, dans le but de déterminer la réponse impulsionnelle d'un filtre correcteur adaptable 232 à réponse impulsionnelle finie reproduisant les effets du couplage. Le signal émis est ensuite filtré par ce filtre correcteur afin de produire un signal équivalent au signal couplé reçu sur la voie de réception par effet de couplage.

[0042] Selon le mode de réalisation, le signal connu 231 peut être superposé au signal utile, ou transmis dans des intervalles de temps qui lui sont spécifiquement réservés.

[0043] Dans le cas où le signal d'intérêt est le signal émis reçu sur la voie de réception 220 par effet de couplage, celui-ci est directement disponible à la sortie du filtre correcteur adaptable 232. Dans le cas où le signal d'intérêt est le signal reçu sur la voie de réception 220 sans effet de couplage afin de bénéficier de la pleine dynamique de la chaîne de réception, celui-ci peut être obtenu en soustrayant 233 le signal couplé équivalent généré par le filtre correcteur adaptable 232 du signal reçu sur la voie de réception.

[0044] Dans le mode de réalisation représenté à la figure 2a, dit non adaptatif, le calcul 241 des coefficients du filtre correcteur adaptable 232 se fait à partir du signal connu 231 et du signal reçu sur la voie de réception.

[0045] Dans le mode de réalisation représenté à la figure 2b, dit adaptatif, le calcul 242 des coefficients du filtre correcteur adaptable 232 se fait à partir du signal connu 231 et du signal reçu sur la voie de réception duquel le signal couplé équivalent a été retranché.

- [0046] L'invention présentée procède donc à une compensation numérique du couplage, utilisant pour cela le fait que le circuit assure simultanément, par principe, le contrôle de l'émission et de la réception, et en particulier la synchronisation des signaux des différentes voies.
- [0047] Dans la suite du document, les modes de réalisation non-adaptatifs et adaptatifs sont représentés simultanément sur les figures, la différence entre ces modes de réalisation provenant seulement du signal utilisé pour calculer les coefficients et de la manière dont les calculs sont réalisés. L'entrée des calculs des coefficients du filtre correcteur adaptable pour le mode de réalisation non-adaptatif est représentée par des tirets, et par des pointillés pour le mode de réalisation adaptatif.
- [0048] La figure 3 représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention, compatible d'un fonctionnement adaptatif ou non-adaptatif, dans lequel le signal connu 231 est transmis avec le signal utile, et permettant de récupérer à la fois :
- une estimation du signal utile émis par la voie d'émission et reçu sur la voie de réception par couplage, et
 - le signal reçu sur la voie de réception duquel a été retiré le signal reçu par effet du couplage.
- [0049] Pour ceci, le signal connu 231 est filtré par un filtre de correction adaptable 301 tandis que le signal utile est filtré par un deuxième filtre de correction adaptable 302. Les deux filtres de correction ont les mêmes coefficients, calculés en 242 par une méthode adaptative ou non. Une alternative consiste à implémenter les deux filtres de correction adaptables 301 et 302 à travers un unique filtre fonctionnant au double de la fréquence d'échantillonnage et traitant successivement l'un et l'autre des signaux.
- [0050] La sortie du filtre adaptable 301 délivre une estimation du signal utile reçu sur la voie de réception par effet du couplage. Cette sortie est sommée (303) avec la sortie du filtre de correction adaptable 302 pour obtenir le signal couplé équivalent reçu sur la voie de réception par effet du couplage. Ce signal couplé équivalent est ensuite soustrait 233 du signal reçu sur la voie de réception pour obtenir un signal affranchi des effets de couplage entre la voie d'émission et la voie de réception.
- [0051] Ce mode de réalisation est particulièrement avantageux dans le cas où un but du dispositif est de comparer le signal utile émis avec le signal utile reçu par effet du couplage.
- [0052] La figure 4 décrit schématiquement un mode de réalisation du calcul des coefficients du ou des filtres de correction adaptable 232 dans le procédé selon l'invention, dans le cas non-adaptatif où le signal à évaluer 401 utilisé comme entrée des calculs est le signal reçu sur la voie de réception. Le calcul prend également comme entrée le signal connu 402, qui peut être transmis seul ou en même temps que le signal utile. La valeur

des coefficients $[a]$ du filtre correcteur adaptable sont alors données par la résolution du système d'équations 405 :

$$[F] * [a] = [c],$$

avec :

- $[F]$ la matrice d'autocorrélation 403 du signal connu sur une durée égale à celle du filtre correcteur,
- $[c]$ le vecteur de corrélation en puissance 404 entre le signal à évaluer 401 et le signal connu 402 sur la même durée que la matrice d'autocorrélation, et
- $[a]$ le vecteur comprenant les coefficients du filtre correcteur adaptable 232.

Il s'agit donc de résoudre l'équation :

$$[a] = [c] * [F]^{-1}.$$

[0053] La figure 5 décrit un mode de réalisation de l'étape de calcul des coefficients du ou des filtres de correction adaptable 232 dans le procédé selon l'invention, dans le cas adaptatif où le signal à évaluer 501 utilisé comme entrée des calculs est le signal reçu sur la voie de réception duquel a été retiré le signal couplé équivalent calculé. Le calcul prend également comme entrée le signal connu 502, qui peut être transmis seul ou en même temps que le signal utile. De manière identique à ce qui est fait dans le cas adaptatif, la matrice $[F]$ d'autocorrélation 503 du signal connu et le vecteur $[c]$ de corrélation en puissance 504 entre le signal à évaluer 501 et le signal connu 502 sont évalués sur une durée égale à celle du filtre correcteur. Le vecteur $[x]$ résolvant le système d'équations $[F] * [x] = [c]$ est alors calculé en 505. Ce vecteur tend vers zéro lorsque l'algorithme de calcul des coefficients a convergé. Il est intégré en 506 avec les résultats des itérations précédentes de l'algorithme ; cette intégration constitue le filtrage de la boucle d'asservissement que constitue l'algorithme, mais ce filtrage peut se présenter sous la forme d'un filtre passe-bas. Un gain 507 est appliqué au vecteur de sortie de l'intégrateur 506, le vecteur résultant correspondant aux coefficients $[a]$ utilisés par le filtre de correction adaptable 232. Il s'agit du gain de boucle de l'asservissement et sa position peut être commutée avec le filtre/intégrateur 506.

[0054] La valeur des coefficients du filtre de correction adaptable 232 utilisés pour la première itération importe peu puisque ces coefficients vont ensuite converger vers leur valeur optimale. Une implémentation possible consiste utiliser des coefficients nuls pour la première itération, faisant ainsi l'hypothèse que les effets du couplage sont faibles. Avantagusement, la première itération de l'algorithme peut être réalisée par le procédé non-adaptatif décrit à la figure 4, pour minimiser la durée de convergence de l'algorithme.

[0055] La valeur du gain 507 influe sur la précision, la sensibilité et le temps de convergence de l'algorithme. En choisissant cette valeur petite, le temps de

convergence de l'algorithme sera élevée mais la sensibilité au bruit sera faible et la précision de la mesure importante. A l'inverse, en choisissant cette valeur comme grande, le temps de convergence sera rapide mais la mesure sera plus sensible au bruit. La valeur de ce gain relève donc d'un choix d'implémentation et elle peut être amenée à évoluer au cours du temps.

[0056] Les différentes itérations du procédé adaptatif peuvent être consécutives, de manière à converger rapidement, ou être espacées dans le temps, de manière à suivre les variations des effets du couplage tout en minimisant les calculs réalisés. L'intervalle entre deux itérations peut lui aussi être amené à évoluer au cours du temps.

[0057] Dans le cas non-adaptatif de la figure 4 et dans le cas adaptatif de la figure 5, la charge de calcul peut être réduite en utilisant un bruit blanc comme signal connu. En effet, dans ce cas, la matrice d'autocorrélation $[F]$ est diagonale, et son terme diagonal est égal à la variance σ^2 du signal connu. Le calcul des coefficients $[a]$ calculés en 405 (respectivement $[x]$ calculés en 505) vaut alors :

$$[a] = \frac{[c]}{\sigma^2},$$

et sa mise en œuvre ne nécessite que très peu de calculs.

[0058] Lorsque le signal connu utilisé n'est pas un bruit blanc, sa matrice d'autocorrélation $[F]$ peut être calculée en amont des traitements et stockée dans une mémoire de l'équipement, tout comme sa matrice inverse qui n'a donc pas à être recalculée en temps réel.

[0059] Dans le mode de réalisation adaptatif décrit à la figure 5, et compte tenu de la convergence associée à l'asservissement, il n'est pas indispensable d'utiliser exactement les relations décrites ci-dessus : des approximations peuvent être faites sur la matrice d'autocorrélation, sous certaines réserves associées à la stabilité du processus, au prix cependant d'une réduction du gain de boucle et par conséquent d'un accroissement du temps de convergence, voire d'une réduction de la précision si le filtre de boucle n'est pas un intégrateur. Par exemple, afin de simplifier les calculs des coefficients, une approximation diagonale de la matrice inverse dans laquelle chaque bloc est proportionnel à la matrice identité peut être utilisée dans les calculs 505 à la place de l'inverse de la matrice d'autocorrélation $[F]$. La solution du système d'équations sera alors invariante en fonction de l'indice temporel m , avec $x_m = Y * c_m$ où x_m correspond à l'échantillon m du vecteur solution du système d'équations, c_m correspond à l'échantillon m du vecteur $[c]$, et Y correspond au coefficient (m, m) de l'approximation diagonale de la matrice $[F]^{-1}$. La résolution du système d'équations ne nécessite alors que très peu de calculs.

[0060] Afin de simplifier les calculs 404 ou 504 de résolution du système d'équations tout

en utilisant un signal connu différent d'un bruit blanc, il est possible de blanchir le signal connu avec le calcul des coefficients des filtres correcteurs. En effet, comme vu précédemment, plus le signal connu est proche d'un bruit blanc, plus la matrice $[F]$ d'autocorrélation du bruit connu tend vers une matrice diagonale. Cette propriété peut être avantageuse en particulier lorsque des contraintes spectrales particulières s'exercent sur le signal émis.

- [0061] La figure 6 représente schématiquement un autre mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention, dans lequel un filtre de blanchiment 601 est appliqué au signal connu. Un filtre de blanchiment est un filtre dont la réponse fréquentielle en puissance est, dans l'idéal, l'inverse de la densité spectrale de puissance du signal connu. Dans la pratique, il s'agit d'une approximation raisonnable (en termes de complexité) et réalisable de l'inverse de la densité spectrale de puissance. Le même filtre de blanchiment est appliqué :
- au signal reçu sur la voie de réception avant les calculs dans le cas d'un fonctionnement non-adaptatif (602), ou
 - au signal reçu sur la voie de réception duquel a été supprimé le signal de couplage équivalent estimé dans le cas d'un fonctionnement adaptatif (603).
- [0062] L'exemple de la figure 6 est repris du mode de réalisation représenté en figure 3, mais le principe du blanchiment des signaux utilisés comme entrées des calculs des coefficients du filtre de correction s'applique à l'ensemble des modes de réalisation du procédé selon l'invention.
- [0063] Le procédé de découplage de signaux selon l'invention s'applique également à un équipement multi-antennaire, de type équipement MIMO (acronyme anglais pour Multiple Input Multiple Output, ou à entrées multiples et à sorties multiples), c'est-à-dire à un équipement pour lequel le nombre de voies d'émission et/ou le nombre de voies de réception est supérieur à 1.
- [0064] La figure 7a représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention, compatible d'un fonctionnement adaptatif ou non-adaptatif, dans lequel le système antenne 701 est multi-antennaire. Dans l'exemple représenté, l'équipement de transmission comprend Q ports d'émission et Q ports de réception reliés respectivement à Q voies d'émission et Q voies de réception. Dans l'exemple de la figure 7a, Q est égal à 4. Le système antenne peut alors être composé de Q antennes utilisées à la fois en émission et en réception, ou de Q antennes d'émission et Q antennes de réception. Le procédé selon l'invention s'applique de manière similaire à des équipements pour lesquels le nombre de voies d'émission et de réception diffère.
- [0065] Dans ce cas de figure, le couplage qui était scalaire devient alors matriciel. Un signal connu 702 est transmis sur chacune des voies d'émission afin de calculer les coef-

ficients d'un filtre adaptable pour chaque couple de voies d'émission/réception.

- [0066] La figure 7b représente plus précisément qu'à la figure 7a les traitements réalisés pour ce mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention mis en œuvre sur une voie de réception. Ce procédé doit être mis en œuvre pour chacune des voies de réception afin d'affranchir les signaux reçus de l'ensemble des effets de couplage.
- [0067] Le procédé consiste à transmettre un signal connu 702 sur chacune des voies d'émission, les Q signaux connus étant indépendants et dé-corrélés les uns des autres. Une manière d'obtenir des signaux indépendants consiste à les transmettre séparément. Une autre manière consiste à transmettre simultanément des signaux sélectionnés pour leurs faibles niveaux de corrélation. Les signaux connus utilisés pour caractériser le couplage entre les différents couples d'antennes peuvent indifféremment être générés de manière centralisée et distribués aux Q voies ou être générés par chacune des voies d'émission et distribués aux voies de réception.
- [0068] A partir du signal reçu sur la voie de réception avant suppression des effets de couplage (cas non-adaptatif) ou après (cas adaptatif) et des différents signaux connus émis, les coefficients de Q filtres correcteurs adaptatifs 711 appliqués au signal connu sont calculés.
- [0069] Par la suite, chaque signal connu est filtré par le filtre correcteur adaptable correspondant. Le signal émis par la voie numéro q est également filtré par un filtre correcteur adaptable 712 dont les coefficients sont les mêmes que celui 711 filtrant le signal connu numéro q .
- [0070] Une estimée du signal émis par la voie q et reçu par effet de couplage est délivrée par la sortie du filtre correcteur adaptable correspondant 712. Les sorties des filtres correcteurs adaptables 711 et 712 sont sommées en 706 afin de produire un signal couplé équivalent au signal reçu par effet de couplage sur la voie de réception. Ce signal couplé équivalent peut être soustrait en 704 du signal reçu sur chaque voie de réception, afin de supprimer les effets du couplage.
- [0071] Avantageusement, et afin de simplifier l'ensemble des calculs lorsque le signal connu n'est pas un bruit blanc, des filtres de blanchiment 705 peuvent être utilisés pour filtrer les signaux connus et les signaux reçus.
- [0072] Les équations qui suivent décrivent les systèmes d'équations permettant de déterminer les coefficients des filtres correcteurs adaptables 711 et 712, pour une voie de réception donnée, dans le cas de la figure 7b où les signaux sont blanchis par un filtre de blanchiment 705. On notera $a_k^{(q)}$ le coefficient k du filtre numéro q , avec k variant de 0 à K avec $K+1$ le nombre de coefficients des filtres correcteurs, $c_k^{(q)}$ les valeurs de la corrélation en puissance estimée du signal reçu avec le signal connu numéro q pour le

mode de réalisation mono-antennaire, mais s'applique également au cas multi-antennaire.

- [0076] D'une manière générale, un fonctionnement non-linéaire peut être modélisé par un modèle de distorsion composé par la somme de L composantes, avec L supérieur à 1, constituées chacune d'une fonction $F^{(l)}$ de distorsion du signal d'entrée de la chaîne d'émission :

$$s = \sum_{l=1}^L a^{(l)} F^{(l)} e,$$

avec e et s respectivement le signal entrant et sortant de la fonction non-linéaire, et $a^{(l)}$ le coefficient de distorsion associé à la composante d'ordre l .

- [0077] Une implémentation possible consiste à choisir $F^{(1)}(e) = e$, la contribution d'ordre $l = 1$ traduisant le fonctionnement linéaire de la chaîne en petit signal, les autres contributions $l = 2$ à L traduisant les non-linéarités et intervenant surtout à fort signal. Un modèle simple habituellement proposé est celui d'un développement polynomial à l'ordre 3 : $s = g * (e + a^{(2)}e^2 + a^{(3)}e^3)$, avec g le gain de l'amplificateur.

- [0078] Dans le cadre de la mise en œuvre du procédé selon l'invention, le couplage non-linéaire de l'ensemble constitué du système antennaire 230 encadré par la chaîne d'émission 212 et par la chaîne de réception 222 peut se traduire par la somme de L filtrages appliqués respectivement aux différentes contributions $F^{(l)}(e)$:

$$s_n = \sum_{l=1}^L \sum_k a_k^{(l)} F^{(l)}(e_{n-k}),$$

k variant de 0 à K , où $K+1$ est le nombre de coefficients des filtres correcteurs.

- [0079] Le procédé de découplage de signaux décrit précédemment est capable de s'adapter en permanence aux variations lentes du couplage associé au système antennaire tout en assurant simultanément la fonction de traitement/émission du signal reçu par le système antennaire. Ceci provient de ce que les chaînes d'émission et de réception sont supposées être linéaires. Cependant, ces modes de réalisation ne peuvent pas être transposés directement au cas où la chaîne d'émission 212 est non-linéaire car, en désignant par s le signal utile transmis par la voie d'émission et par b le signal connu, la partie de $F^{(l)}(s + b)$ corrélée à b ou à $F^{(l)}(b)$ dépend inévitablement du signal s lui-même. Cependant, le procédé peut être mis en œuvre dans le cas d'un couplage non-linéaire, sur les modes de réalisation dans lesquels le signal connu et le signal utile sont transmis séparément.
- [0080] La figure 8a représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention prenant en compte les non-linéarités du couplage, pour un cas mono-antennaire. Ce mode de réalisation requiert la connaissance préalable des coefficients d'un modèle des non-linéarités de

l'équipement. Dans l'exemple de la figure 8a, le modèle de distorsion choisi est un modèle polynomial d'ordre L , à L composantes, mais l'invention s'applique de manière identique à d'autres modèles de non-linéarités.

- [0081] Un multiplexeur 801 permet de sélectionner le signal à émettre entre le signal utile, provenant des traitements 201, et le signal de test 231, ou signal connu. Lors d'une première phase, dite de calibration, seul le signal connu est transmis. Durant cette phase de calibration sont calculés les coefficients de L filtres correcteurs adaptables 802, chacun des filtres étant associé à une composante distincte du modèle de distorsion associé à l'équipement. Les calculs sont réalisés à partir du signal reçu sur la voie de réception 220, après suppression (cas adaptatif) ou non (cas non adaptatif) des effets de couplage estimés, et à partir de L signaux correspondant au signal connu 231 après application séparée de chacune des composantes du modèle polynomial. Ces signaux sont ensuite filtrés chacun par le filtre correcteur 802 associé, puis sommés 804, le signal résultant correspondant au signal connu reçu sur la voie de réception par effet du couplage.
- [0082] Durant la phase de traitement, la transmission du signal utile est sélectionnée par le commutateur 801. Chaque composante du modèle de distorsion est appliquée indépendamment au signal utile, et les signaux résultants sont filtrés par le filtre correcteur 802 associé à la composante donnée. Les signaux sont ensuite sommés 804, afin de générer un signal équivalent au signal utile reçu sur la voie de réception par effet de couplage. Ce signal équivalent peut être soustrait en 233 du signal reçu afin de supprimer les effets du couplage entre antenne d'émission et antenne de réception.
- [0083] Dans ce mode de réalisation, optimisé pour la suppression des effets de couplage dans un équipement dont l'ensemble constitué de la chaîne d'émission, du système antennaire et de la chaîne de réception est non-linéaire, l'estimation et la compensation des effets de couplage ne peuvent être réalisées simultanément. Cependant, l'évolution des effets du couplage est généralement lente par rapport aux temps de convergence de l'algorithme. Ainsi, dans le cas où le procédé de calibration est adaptatif, après une phase initiale de mise en route et de convergence de la mesure des coefficients des filtres de correction, la suppression des effets de couplage des signaux reçus se fait efficacement. La mesure des coefficients des filtres correcteurs peut alors être stoppée dès l'arrivée d'un signal en pied du système antennaire, puis reprise dès sa disparition. Dans la pratique, pour le cas adaptatif, cela peut s'opérer par simple désactivation des intégrateurs de boucle 506 sans remise à zéro de leurs sorties. La commande de désactivation peut être la même que celle du multiplexeur 801.
- [0084] Le calcul des coefficients des filtres correcteurs 802 associés à chacune des composantes du modèle de distorsion peut se faire par le calcul de L corrélations en puissance entre le signal connu, noté b , et les L blocs de distorsions $F^{(i)}$ du chemin de

compensation :

$$\begin{aligned} c_m^{(p)} &= E(s_n F^{(p)*}(b_{n-m})) \\ &= E\left(F^{(p)*}(b_{n-m}) \sum_{l=1}^L \sum_k a_k^{(p)} F^{(l)*}(b_{n-k})\right) \\ &= \sum_{l=1}^L \sum_k a_k^{(p)} E\left(F^{(p)*}(b_{n-m}) F^{(l)}(b_{n-k})\right) \end{aligned}$$

avec :

- p la composante du modèle de distorsion considérée,
- $c_m^{(p)}$ l'échantillon m du vecteur $c^{(p)}$ correspondant à la corrélation entre le signal reçu sur la voie de réception, avant ou après suppression des effets de couplage, et le signal connu multiplié par la composante $F^{(p)}$,
- n l'indice temporel courant,
- $E()$ l'opérateur désignant l'espérance mathématique, et
- k un indice variant de 0 à K , où $K+1$ est le nombre de coefficients des filtres correcteurs adaptables 803.

[0085] Si le signal connu b peut être considéré comme stationnaire, alors les signaux connus $b^{(l)} = F^{(l)}(b)$ après application d'une composante du modèle de distorsion, sont également stationnaires. On a alors :

$$c_m^{(l)} = \sum_{p=1}^L \sum_k a_k^{(p)} \Gamma_{m-k}^{(p,l)}$$

où la fonction $\Gamma^{(l,p)}$ est la fonction de corrélation en puissance des signaux $b^{(l)}$ et $b^{(p)}$ définie par :

$$\Gamma_k^{(p,l)} = E\left(b_{n-k}^{(p)*} b_n^{(l)}\right).$$

[0086] Le système $[F] * [a] = [c]$ devient alors :

$$\begin{bmatrix} \Gamma_0^{(1,1)} & \Gamma_{-1}^{(1,1)} & \dots & \Gamma_{1-K}^{(1,1)} & \Gamma_{-K}^{(1,1)} \\ \Gamma_{+1}^{(1,1)} & \Gamma_0^{(1,1)} & \dots & \dots & \Gamma_{1-K}^{(1,1)} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ \Gamma_{+K-1}^{(1,1)} & \dots & \dots & \Gamma_0^{(1,1)} & \Gamma_{-1}^{(1,1)} \\ \Gamma_{+K}^{(1,1)} & \Gamma_{+K-1}^{(1,1)} & \dots & \Gamma_{+1}^{(1,1)} & \Gamma_0^{(1,1)} \\ \vdots & \vdots & \vdots & \vdots & \vdots \\ \vdots & \vdots & \vdots & \vdots & \vdots \\ \Gamma_0^{(L,1)} & \Gamma_{-1}^{(L,1)} & \dots & \Gamma_{1-K}^{(L,1)} & \Gamma_{-K}^{(L,1)} \\ \Gamma_{+1}^{(L,1)} & \Gamma_0^{(L,1)} & \dots & \dots & \Gamma_{1-K}^{(L,1)} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ \Gamma_{+K-1}^{(L,1)} & \dots & \dots & \Gamma_0^{(L,1)} & \Gamma_{-1}^{(L,1)} \\ \Gamma_{+K}^{(L,1)} & \Gamma_{+K-1}^{(L,1)} & \dots & \Gamma_{+1}^{(L,1)} & \Gamma_0^{(L,1)} \end{bmatrix} \dots \dots \begin{bmatrix} \Gamma_0^{(1,L)} & \Gamma_{-1}^{(1,L)} & \dots & \Gamma_{1-K}^{(1,L)} & \Gamma_{-K}^{(1,L)} \\ \Gamma_{+1}^{(1,L)} & \Gamma_0^{(1,L)} & \dots & \dots & \Gamma_{1-K}^{(1,L)} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ \Gamma_{+K-1}^{(1,L)} & \dots & \dots & \Gamma_0^{(1,L)} & \Gamma_{-1}^{(1,L)} \\ \Gamma_{+K}^{(1,L)} & \Gamma_{+K-1}^{(1,L)} & \dots & \Gamma_{+1}^{(1,L)} & \Gamma_0^{(1,L)} \\ \vdots & \vdots & \vdots & \vdots & \vdots \\ \vdots & \vdots & \vdots & \vdots & \vdots \\ \Gamma_0^{(L,L)} & \Gamma_{-1}^{(L,L)} & \dots & \Gamma_{1-K}^{(L,L)} & \Gamma_{-K}^{(L,L)} \\ \Gamma_{+1}^{(L,L)} & \Gamma_0^{(L,L)} & \dots & \dots & \Gamma_{1-K}^{(L,L)} \\ \dots & \dots & \dots & \dots & \dots \\ \Gamma_{+K-1}^{(L,L)} & \dots & \dots & \Gamma_0^{(L,L)} & \Gamma_{-1}^{(L,L)} \\ \Gamma_{+K}^{(L,L)} & \Gamma_{+K-1}^{(L,L)} & \dots & \Gamma_{+1}^{(L,L)} & \Gamma_0^{(L,L)} \end{bmatrix} \times \begin{bmatrix} a_0^{(1)} \\ a_1^{(1)} \\ \vdots \\ a_{K-1}^{(1)} \\ a_K^{(1)} \\ \vdots \\ \vdots \\ a_0^{(L)} \\ a_1^{(L)} \\ \vdots \\ a_{K-1}^{(L)} \\ a_K^{(L)} \end{bmatrix} = \begin{bmatrix} c_0^{(1)} \\ c_1^{(1)} \\ \vdots \\ c_{K-1}^{(1)} \\ c_K^{(1)} \\ \vdots \\ \vdots \\ c_0^{(L)} \\ c_1^{(L)} \\ \vdots \\ c_{K-1}^{(L)} \\ c_K^{(L)} \end{bmatrix}$$

[0087] Les signaux connus étant centrés, et donc de valeur moyenne nulle, les fonctions de

distorsion peuvent avantageusement être séparées en deux : les fonctions paires $S^{(l)}$, symétriques, et les fonctions impaires $A^{(l)}$, antisymétriques. C'est le cas par exemple lorsque le signal connu utilisé pour la calibration est un bruit blanc. Dans ce cas, le problème se découple complètement en deux sous-problèmes indépendants, l'un portant sur les fonctions symétriques et l'autre sur les fonctions antisymétriques :

$$E \left(A^{(p)*}(b_n) S^{(l)}(b_{n-k}) \right) = E \left(S^{(p)*}(b_n) A^{(l)}(b_{n-k}) \right) = 0 \quad \begin{cases} \forall p, \forall l \\ \forall n, \forall k \end{cases}$$

[0088] Dans le cas particulier où le signal connu e est également indépendant d'un échantillon à l'autre (et donc blanc) :

$$\begin{cases} E \left(A^{(p)*}(b_n) A^{(l)}(b_{n-k}) \right) = \begin{cases} E \left(A^{(p)*}(b) A^{(l)}(b) \right) & k = 0 \\ 0 & k \neq 0 \end{cases} \\ E \left(S^{(p)*}(b_n) S^{(l)}(b_{n-k}) \right) = \begin{cases} E \left(S^{(p)*}(b) S^{(l)}(b) \right) & k = 0 \\ E^* \left(S^{(p)}(b) \right) E \left(S^{(l)}(b) \right) & k \neq 0 \end{cases} \end{cases}$$

[0089] Comme vu précédemment dans le cas où la chaîne d'émission est linéaire, le signal utilisé pour la calibration et les fonctions de distorsion étant connus, la matrice $[F]$ du système et son inverse sont donc connues elles aussi. Elles peuvent être pré-calculées et stockées en mémoire. La solution du système d'équations ci-dessus consiste en un ensemble d'équations linéaires connues liant les coefficients des filtres correcteurs (pour le cas non-adaptatif) ou leur dérivée (pour le cas adaptatif).

[0090] Cependant, de manière semblable au cas linéaire, il n'est pas indispensable d'utiliser ces relations dans le cas d'un algorithme adaptatif, compte tenu de la convergence associée à l'asservissement. Des approximations peuvent être tout à fait suffisantes, sous certaines réserves associées à la stabilité du processus et au prix d'une réduction du gain de boucle et par conséquent d'un accroissement du temps de convergence. Une approximation diagonale par bloc de la matrice inverse peut alors avantageusement être utilisée, dans laquelle chaque bloc est proportionnel à la matrice identité. La solution sera alors invariante en fonction de l'indice temporel m :

$$x_m^{(l)} = \sum_{p=1}^L \gamma^{(l,p)} c_m^{(p)},$$

où $\gamma^{(l,p)}$ correspond au coefficient (m, m) de l'approximation diagonale de la matrice $[F^{(l,p)}]^{-1}$, rendant ainsi les calculs peu complexes à mettre en œuvre.

[0091] Comme dans le cas du procédé dans sa version linéaire décrit aux figures 4 et 5, plus le signal connu utilisé pour calibrer le procédé est proche d'un bruit blanc, plus la matrice du système tend vers une telle matrice diagonale par bloc. Des modes de réalisation avantageux consistent donc à utiliser un bruit blanc comme signal connu pour la calibration, ou à blanchir le bruit dans le calcul des corrélations par le biais d'un filtre de blanchiment.

- [0092] La figure 8b représente schématiquement un mode de réalisation d'un procédé de découplage de signaux selon l'invention prenant en compte les non-linéarités du couplage, pour un cas mono-antennaire, dans lequel un filtre de blanchiment 810 est utilisé lors de la phase de calibration pour blanchir chacun des signaux après application d'un coefficient du modèle des non-linéarités. Le signal reçu utilisé pour le calcul des coefficients doit également être blanchi par le même filtre de blanchiment 820. Ce mode de réalisation permet d'utiliser comme signal connu un signal différent d'un bruit blanc, tout en bénéficiant de la simplification des calculs inhérente à l'utilisation d'un signal de type bruit blanc.
- [0093] Le procédé de découplage des signaux transmis entre l'antenne d'entrée et l'antenne de sortie d'un équipement radio par l'effet du couplage est un procédé totalement numérique pouvant être implémenté sur un dispositif de calculs numériques commun au traitement 201 ou sur un dispositif indépendant. Il se présente sous la forme d'un logiciel embarqué sur un composant tel qu'un processeur, un processeur de signal numérique (plus connu sous le sigle anglais de DSP pour « Digital Signal Processor »), ou un circuit spécialisé tel qu'un ASIC (acronyme anglais pour « Application Specific Integrated Circuit ») ou un FPGA (sigle anglais pour « Field-Programmable Gate Array »). Lorsqu'il est indépendant, le dispositif de calculs génère un signal connu 231 permettant le calcul des coefficients des filtres correcteurs. Il prend comme entrées le signal reçu sur la voie de réception 220, avant ou après suppression des effets du couplage suivant que l'implémentation soit non-adaptative ou adaptative, et/ou le signal utile généré par le dispositif de traitements 201. Avantagusement, il peut également prendre comme entrées un modèle de non-linéarités de l'équipement radio. Il calcule les coefficients d'un ou plusieurs filtres correcteurs d'erreurs 232, 301, 711 ou 802, et délivre une estimée du signal reçu par couplage sur la voie de réception et/ou un signal correspondant au signal reçu sur la voie de réception duquel les effets du couplage ont été supprimés.
- [0094] Utilisant des signaux connus, la plupart des calculs nécessaires à la résolution du système d'équations permettant de déterminer les coefficients des filtres correcteurs peuvent être faits dans une phase amont et mémorisés, ce qui facilite l'exécution et permet une implémentation en temps réel du procédé.
- [0095] Il ne requiert pas le découpage des émissions et des réceptions, et s'adapte à un cas multi-antennaire. Dans ce cas, le procédé utilise autant de signaux de test que de voies d'émission, les signaux étant indépendants les uns des autres. Le procédé réalise l'estimation des effets du couplage pour chaque couple voie d'émission/voie de réception.
- [0096] Dans certains modes de réalisation, le procédé permet de calculer en permanence les coefficients des filtres correcteurs utilisés pour reproduire les effets parasites issus du

couplage émission/réception. Dans d'autres, en particulier lorsque le signal utile à transmettre est lacunaire (par exemple pour la transmission de signaux impulsionnels), l'étape de calcul des coefficients des filtres correcteurs peut se faire lorsque le circuit n'a pas de signal utile à émettre, le processus de calcul des coefficients étant figé durant ces périodes. Ces modes de fonctionnement permettent de réduire la dynamique d'émission du circuit comparé au cas où le signal utile et le signal connu sont transmis simultanément.

[0097] Les modes de réalisation pour lesquels la transmission du signal connu et du signal utile sont réalisés séparément peuvent être étendus aux cas où la réponse du couplage de l'équipement est non-linéaire, lorsqu'un modèle de distorsion équivalent est défini. Dans ce cas, un filtre correcteur sera calculé pour chacune des composantes de ce modèle de distorsion. Les filtres seront utilisés pour calculer autant de signaux de correction que de composantes du modèle de distorsion. Les coefficients des filtres sont déterminés par le biais de l'estimation de la corrélation du signal reçu avec les différents signaux de correction.

Revendications

- [Revendication 1] Procédé de découplage de signaux dans un équipement d'émission réception radiofréquence comprenant au moins une voie d'émission (210) et au moins une voie de réception (220), le procédé comprenant le calcul de coefficients (241) d'un filtre correcteur (232), ledit calcul de coefficients comprenant :
- une étape d'émission d'un signal connu (231) sur une voie d'émission,
 - une étape de réception d'un signal sur une voie de réception,
 - une étape de calcul des coefficients du filtre correcteur à partir du signal connu et du signal reçu sur ladite voie de réception,
- le procédé étant caractérisé en ce qu'il comprend en outre une étape, réalisée lors de l'émission d'un signal utile sur la voie d'émission, de filtrage du signal émis sur la voie d'émission par ledit filtre correcteur (232) pour déterminer le signal émis reçu par effet de couplage sur la voie de réception, dit signal couplé équivalent.
- [Revendication 2] Procédé de découplage de signaux selon la revendication 1, comprenant une étape supplémentaire de calcul de la différence (233) entre le signal reçu sur la voie de réception et le signal couplé équivalent.
- [Revendication 3] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications 1 et 2, dans lequel l'étape (241) de calcul des coefficients comprend la résolution d'un système d'équations formé à partir d'un vecteur de corrélation en puissance (404) entre le signal connu (402) et le signal reçu (401), et une matrice d'autocorrélation (403) du signal connu.
- [Revendication 4] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications 1 et 2, dans lequel l'étape (242) de calcul de coefficients d'un filtre correcteur est réalisée itérativement et comprend l'intégration (506) de résultats obtenus par résolution d'un système d'équations (505) impliquant le signal connu (502) et le signal reçu moins le signal couplé équivalent (501).
- [Revendication 5] Procédé de découplage de signaux selon la revendication 4, dans lequel le système d'équations (505) est formé à partir :
- d'un vecteur de corrélation en puissance (504) entre le signal connu (502) et le signal reçu moins le signal couplé équivalent (501), et
 - d'une matrice d'autocorrélation (503) du signal connu.
- [Revendication 6] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le signal connu est un bruit blanc.
- [Revendication 7] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications pré-

cédentes, dans lequel les signaux utilisés pour le calcul des coefficients du filtre correcteur sont filtrés par un filtre de blanchiment (601, 602, 603).

- [Revendication 8] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications précédentes, dans lequel l'équipement d'émission comprend une pluralité de voies d'émission et/ou une pluralité de voies de réception (701), dans lequel les coefficients d'un filtre correcteur sont calculés pour chaque couple d'antenne d'émission et d'antenne de réception (711, 712, 713, 714), et dans lequel, pour chaque voie de réception, un signal couplé équivalent correspondant à chaque voie d'émission est calculé.
- [Revendication 9] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le signal connu et le signal utile sont transmis séparément (801).
- [Revendication 10] Procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications précédentes, dans lequel le signal connu et le signal utile sont transmis simultanément.
- [Revendication 11] Procédé de découplage de signaux selon la revendication 9, dans lequel des non-linéarités de la voie d'émission de l'équipement sont modélisées par un modèle de distorsion à L composantes, et pour lequel un filtre correcteur (802) est calculé pour chaque composante du modèle de distorsion, le signal émis sur la voie d'émission étant traité indépendamment par chacune des L composantes du modèle de distorsion (803) et filtré par le filtre correcteur respectif (802), les sorties de chacun des L filtres correcteurs étant sommées (804) pour déterminer le signal couplé équivalent.
- [Revendication 12] Equipement d'émission réception d'un signal radiofréquence comprenant au moins une voie d'émission (210) et au moins une voie de réception (220), configuré pour mettre en œuvre un procédé de découplage de signaux selon l'une des revendications précédentes.

[Fig. 1a]

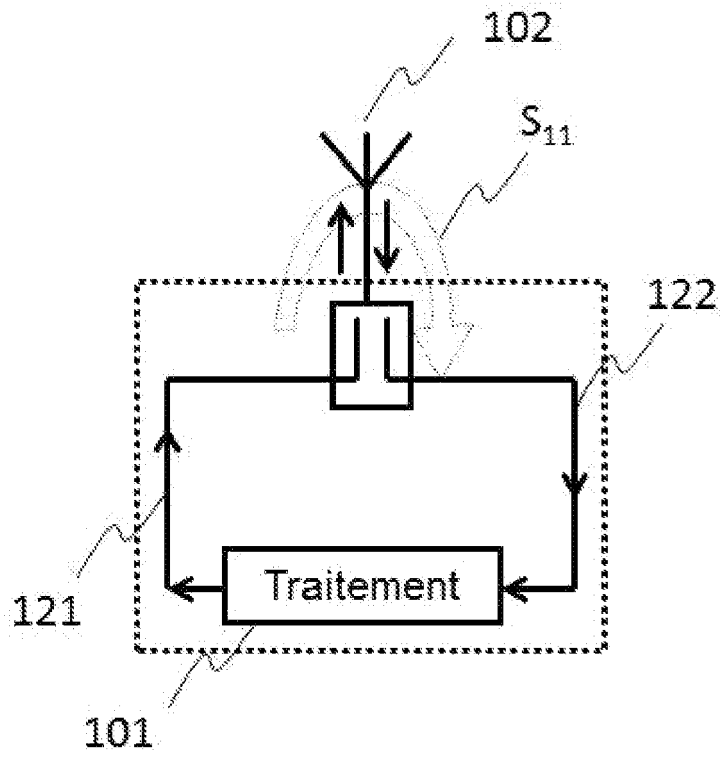


Fig. 1a
Etat de l'art

[Fig. 1b]

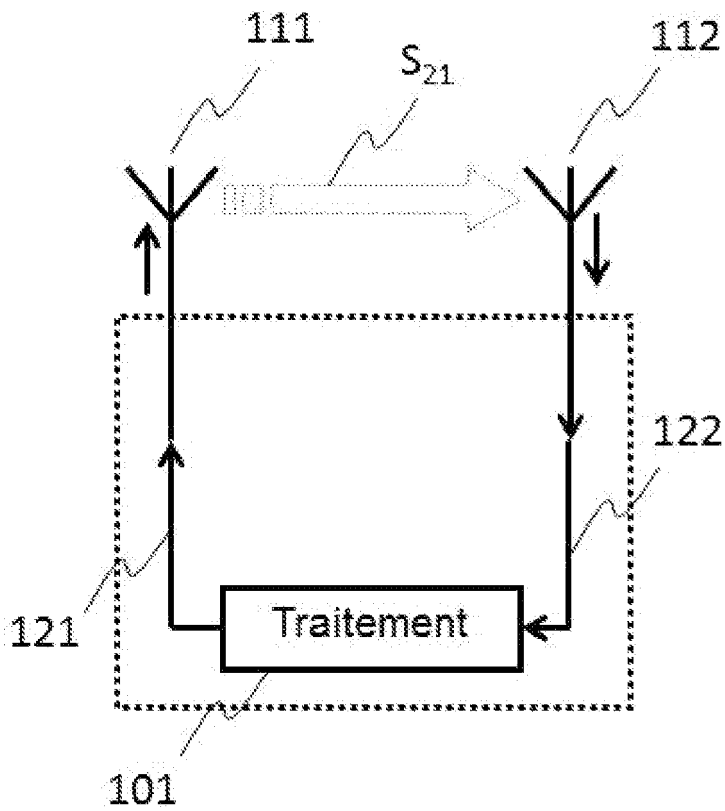


Fig. 1b
Etat de l'art

[Fig. 2a]

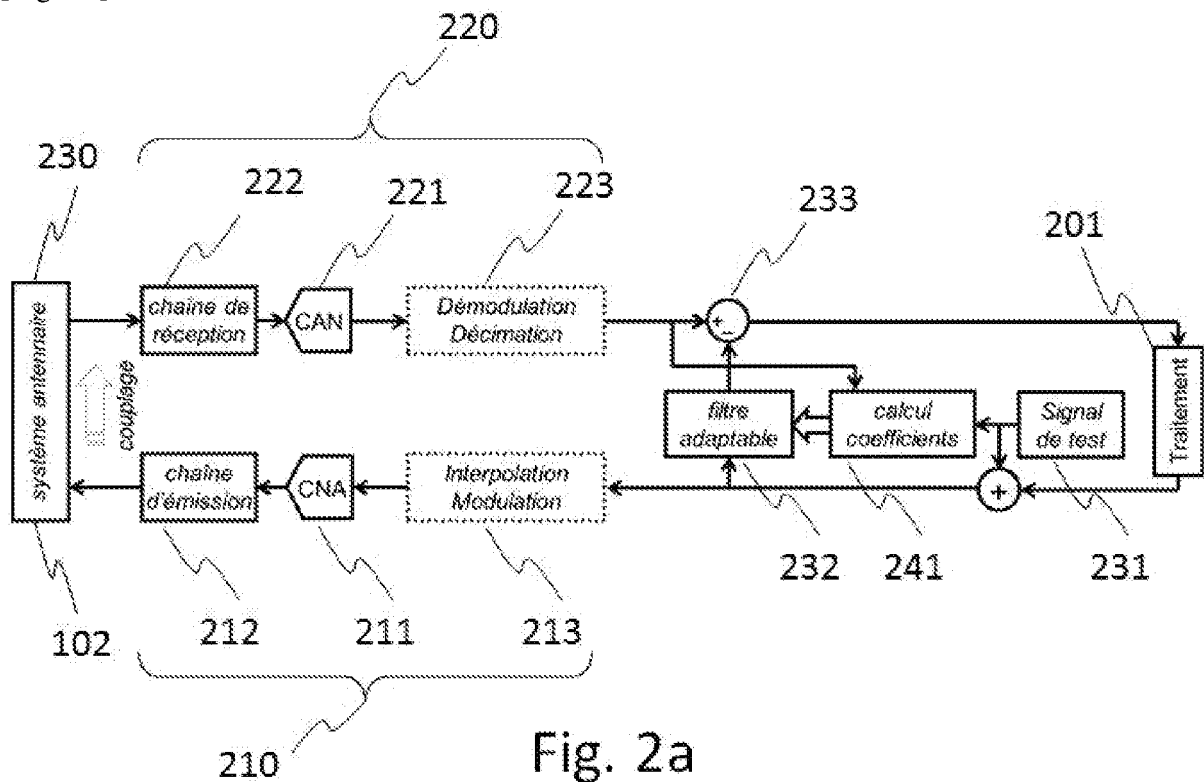


Fig. 2a

[Fig. 2b]

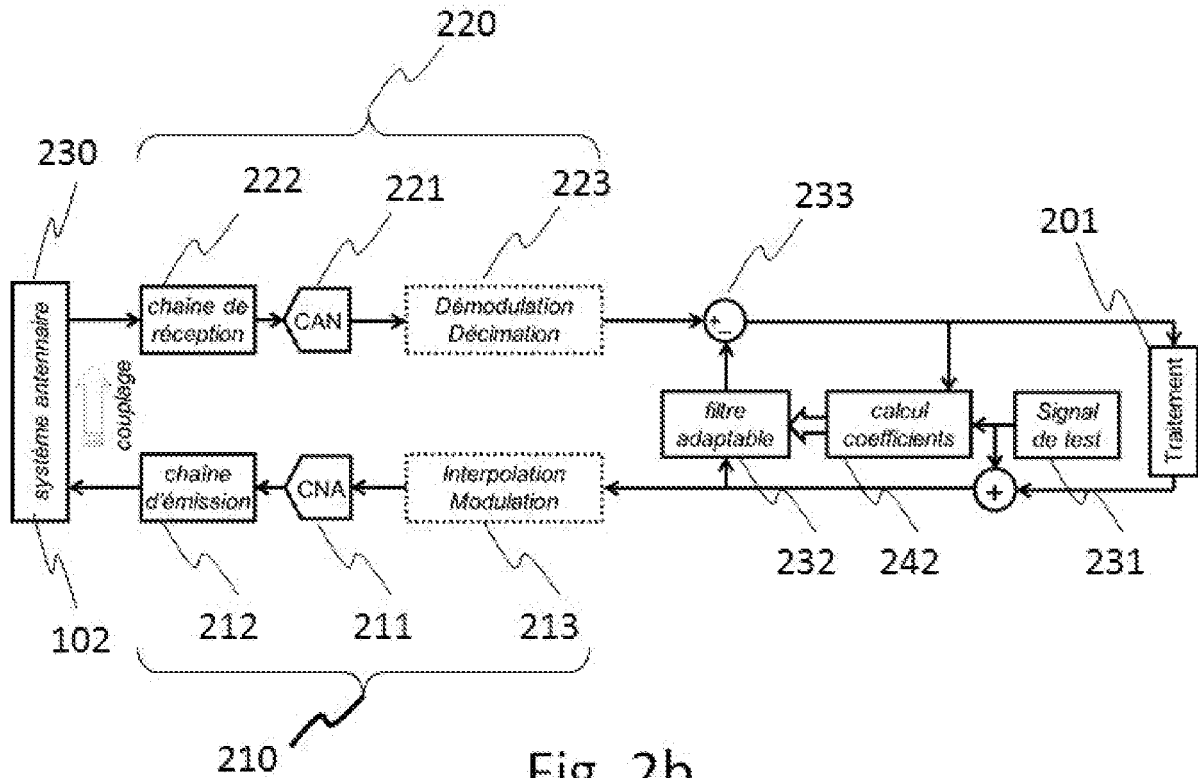


Fig. 2b

[Fig. 3]

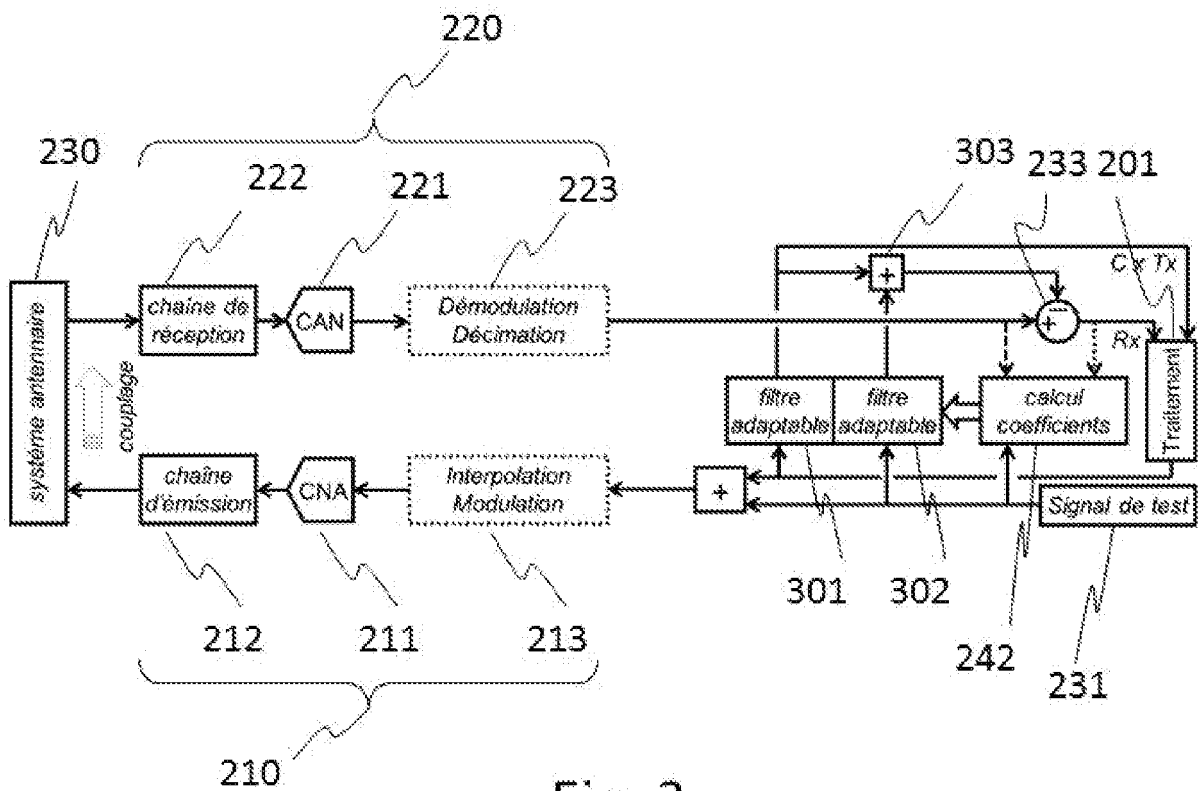


Fig. 3

[Fig. 4]

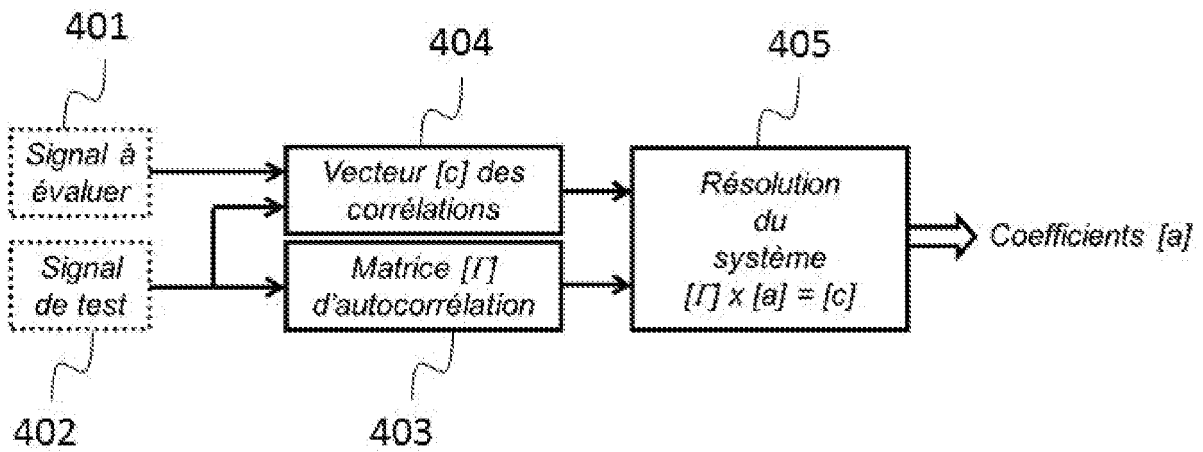


Fig. 4

[Fig. 5]

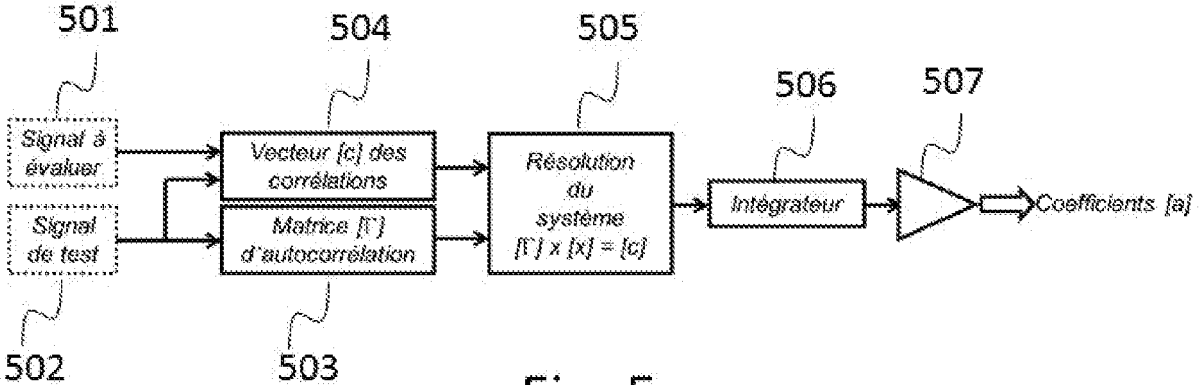


Fig. 5

[Fig. 7b]

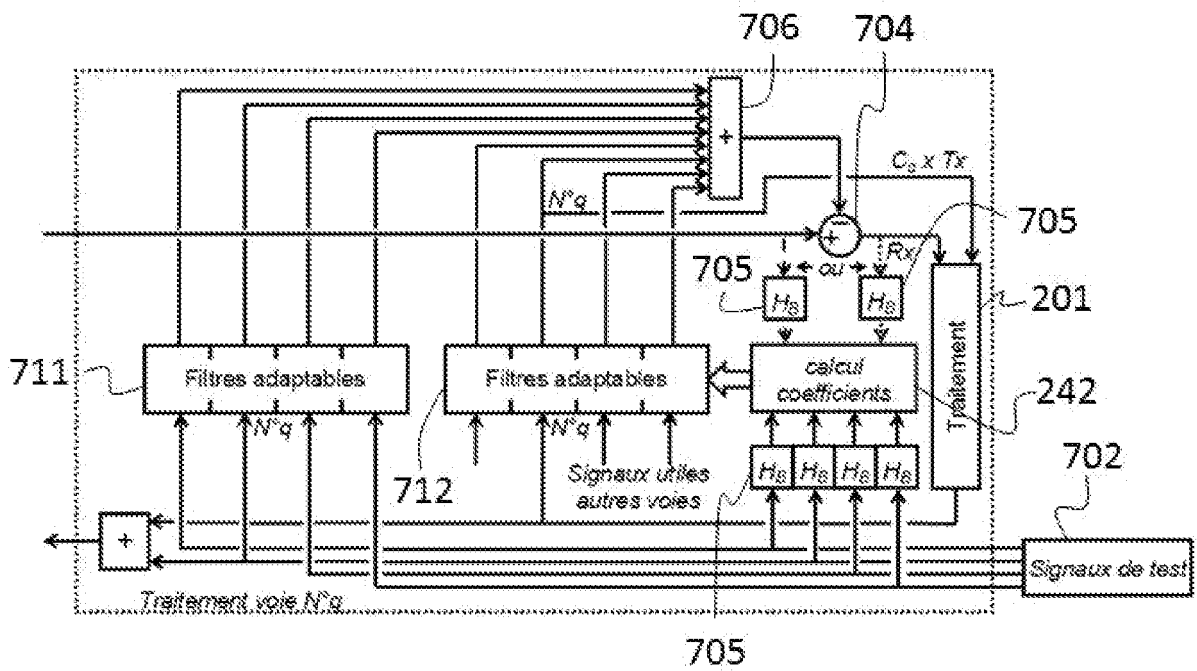


Fig. 7b

[Fig. 8a]

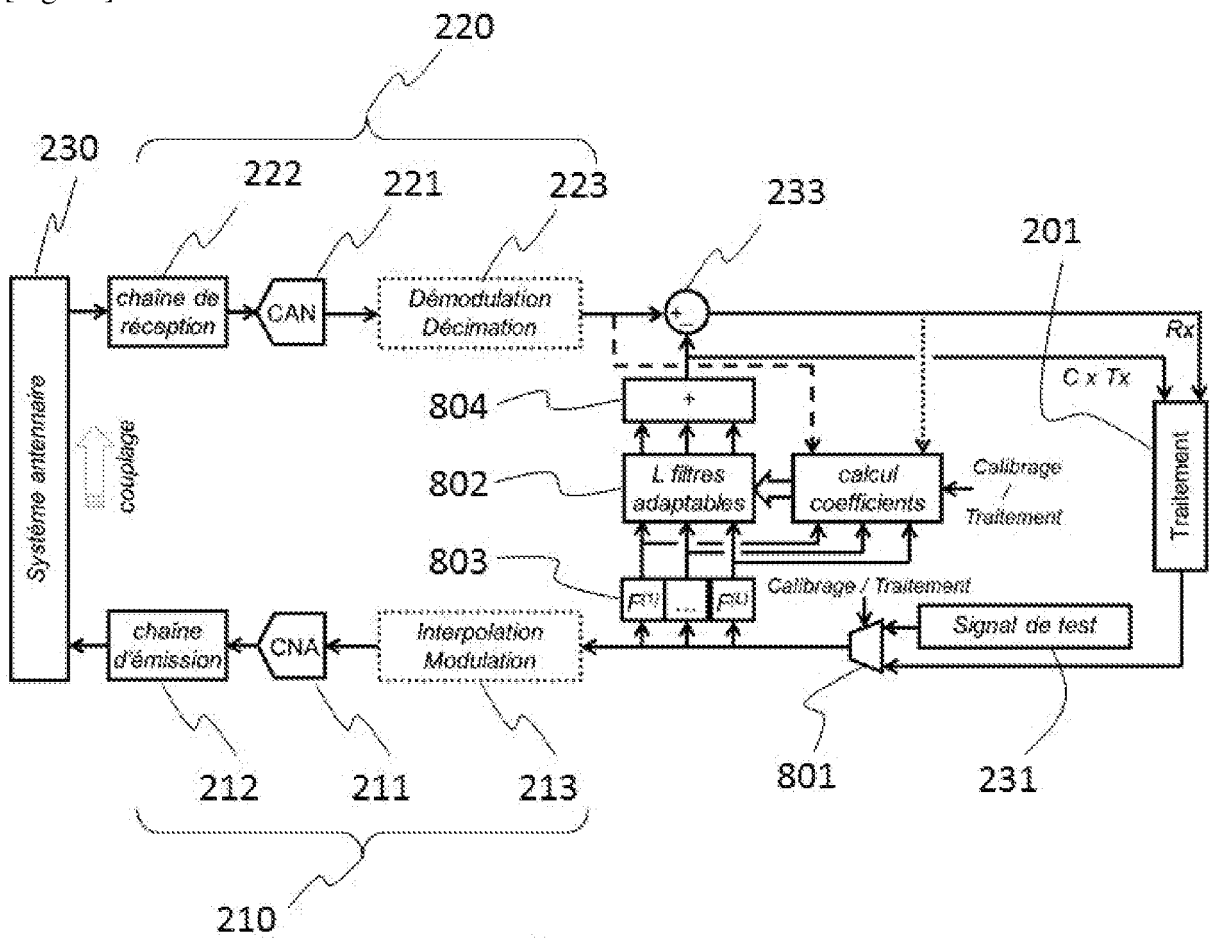


Fig. 8a

[Fig. 8b]

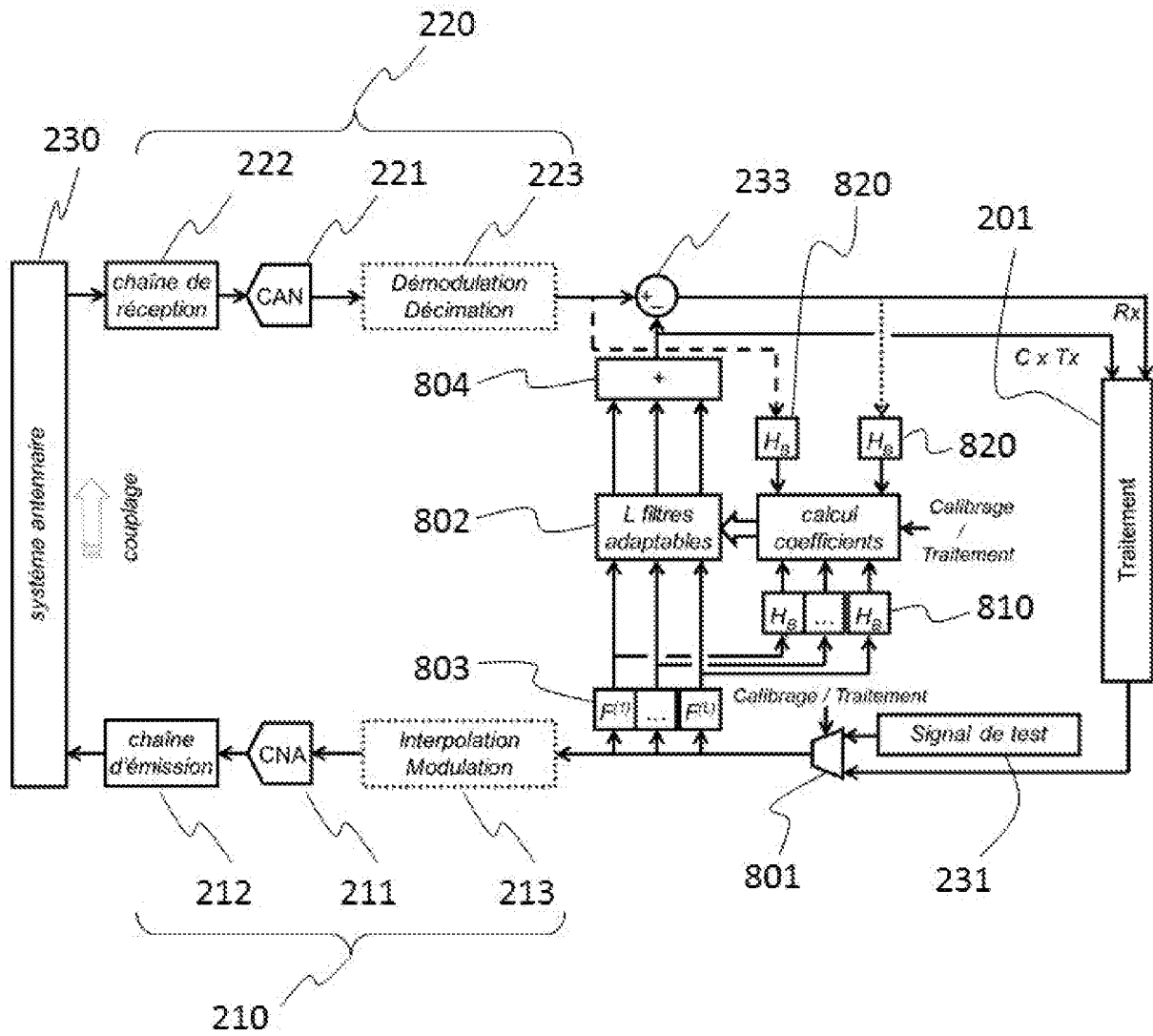


Fig. 8b

**RAPPORT DE RECHERCHE
PRÉLIMINAIRE**

établi sur la base des dernières revendications
déposées avant le commencement de la recherche

N° d'enregistrement
national

FA 879808
FR 1913650

DOCUMENTS CONSIDÉRÉS COMME PERTINENTS		Revendication(s) concernée(s)	Classement attribué à l'invention par l'INPI
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes		
A	US 10 225 112 B1 (DOANE JONATHAN P [US]) 5 mars 2019 (2019-03-05) * abrégé; revendication 1; figures 1A,1B,2 * * colonne 5, ligne 50 - colonne 8, ligne 15 *	1-12	H03H17/00 H04B3/10 G06F17/16 H04B1/04
A	US 8 081 945 B2 (CRILLY JR WILLIAM J [US]; XIA XIAOQING [US] ET AL.) 20 décembre 2011 (2011-12-20) * abrégé; revendication 1; figure 1 * * colonne 3, ligne 32 - colonne 5, ligne 65 *	1-12	
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHÉS (IPC)
			G01S H04B
Date d'achèvement de la recherche		Examineur	
26 octobre 2020		Mercier, Francois	
CATÉGORIE DES DOCUMENTS CITÉS		T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet bénéficiant d'une date antérieure à la date de dépôt et qui n'a été publié qu'à cette date de dépôt ou qu'à une date postérieure. D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant	
X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire			

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE PRÉLIMINAIRE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET FRANÇAIS NO. FR 1913650 FA 879808**

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche préliminaire visé ci-dessus.

Les dits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du **26-10-2020**

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets, ni de l'Administration française

Document brevet cité au rapport de recherche	Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
US 10225112	B1	05-03-2019	AUCUN

US 8081945	B2	20-12-2011	AUCUN
